



Communiqué de presse

Votations fédérales du 25 novembre 2018 **3 x NON pour le PCSI Jura**

Les membres du PCSI Jura ont tenu dernièrement leur assemblée cantonale au Musée des fruits et de la distillation à Porrentruy : ils invitent à voter 3 x NON aux objets fédéraux du 25 novembre 2018

Concernant l'initiative dite « **Pour les vaches à cornes** », les militants chrétiens-sociaux estiment qu'inscrire un tel sujet dans la Constitution fédérale est excessif. Obliger les éleveurs à maintenir les cornes de leur bétail impliquerait de lourds investissements financiers pour bon nombre d'exploitations qui seront contraintes de sécuriser leurs équipements.

Au travers du texte « **Le droit suisse au lieu de juges étrangers** », les initiants veulent que « la Constitution fédérale soit placée au-dessus du droit international ». Ainsi, la Confédération ne pourrait plus contracter des obligations de droit international qui seraient en conflit avec la Constitution, quitte à dénoncer les traités où surgirait un conflit. Parler d'autodétermination est un argument trompeur. Avec l'acceptation de l'initiative, la Suisse pourrait être exclue de traités et les autres pays pourraient suspendre ou dénoncer des traités liant la Suisse dans tous les domaines, voire appliquer des mesures de rétorsion. Notre pays ne doit pas admettre de brèches dans la défense des droits de l'homme : cette initiative va à l'encontre de ces valeurs universelles qui font la Suisse. C'est donc à l'unanimité que les délégués PCSI refusent cette initiative.

« **La modification de la loi relative au droit des assurances sociales** » a fait l'objet d'un débat contradictoire au sein du PCSI Jura. Si les délégués chrétiens-sociaux partagent unanimement la volonté de lutter contre les abus aux assurances, une majorité d'entre eux craint une violation massive de la sphère privée, sachant que trop de droits pourraient être confiés aux enquêteurs mandatés par les assureurs privés. Le PCSI Jura estime que ce contrôle des bénéficiaires de prestations sociales doit rester en mains de l'Etat et invite donc majoritairement à rejeter cette modification de la loi.

Parti Chrétien-Social Indépendant du Jura